DEPARTEMENT DE L'INDRE

COMMUNE ARDENTES

Nombre de conseillers en exercice : 27 présents : 22

votants: 23 (dont 1 pouvoir)

date de convocation : 4 décembre 2023

certifié exécutoire transmis à la Préfecture le

publié, affiché le

Pour le Maire, l'agent délégué

Isabelle DORANGEON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jacky PINCHAULT, premier adjoint au maire

Etaient présents: Mesdames BEHRA, FOURRÉ, ARDOUIN,

Messieurs DALOT, SALADIN adjoints,

Mesdames BOUSSARDON, GERBEAUD, LAPLAINE, GAUFILET, MOREAU JOSEPH, DESMAISON, VIOL, LANDRON et Messieurs PINON, GÉRARD, BARACHET, LOUET, BOUTIN, PAQUET,

GAURIAT, BERNARDET,

Excusé: Monsieur CARANTON qui donne pouvoir à Monsieur

PINCHAULT,

Absents: Mesdames LE CARER-MIOTTON, BIGNON, PRUNIER,

et Monsieur CHABENAT

Madame FOURRÉ a été élue secrétaire.

Délibération n° 78/2023

Objet: Tarifs AGORA 2025

Rapporteur: Jacky PINCHAULT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer les tarifs 2025 des salles AGORA comme suit dont la commission économie, finances et affaires générales dans sa séance du 29 novembre 2023 a émis un avis favorable :

	Grande salle + bar			Rez-de-jardin	
SALLES	supplément cuisine			supplément cuisine	
LOCATAIRES	Période de location			Période de location	
	1	2	3	2	3
Résidant sur la commune		671 €	359 €	144 €	121 €
		64 €	64 €	35 €	35 €
Associations	359 €	671 €	359 €	144 €	121 €
d'ARDENTES	64 €	64 €	64 €	35 €	35 €
Résidant hors commune		802 €	431 €	180 €	144 €
		64 €	64 €	35 €	35 €

1 = samedi ou dimanche ou jour férié

2 = week-end (du vendredi après-midi au lundi 8 h 00) et jour férié (de la veille du jour férié au lendemain du jour férié 8 heures)

3 = autre jour en semaine de 8h 00 au lendemain 8 h 00 hors jour férié

* Montant de la caution pour la location de la sono à l'Agora : 760,00 €
* Montant de la caution pour une réservation de salle à l'Agora : 230,00 €
* Location de la sono à l'Agora par jour : 85,00 €

Ardentes le 12 décembre 2023 Extrait certifié conforme,

Le Premier adjoint au Maire, Jacky PINCHAULT La secrétaire, Annick FOURRÉ